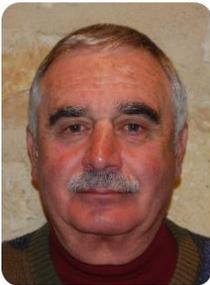




4.1 RAPPORT D'ACTIVITE

Rapport d'activité
Claude PINEL - Secrétaire Général



9 Assemblée générale 2020 Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente

4.1 Rapport d'activité

Intervenant : Claude PINEL

Fonction : Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs, chers amis chasseurs,

La première partie de mon intervention traitera de la sécurité à la chasse, sujet au combien d'actualité en ce moment. Malgré la baisse du nombre d'accidents de chasse en France, chaque accident est relayé à grand renfort de phrases chocs, de buzz sur internet et de Fake News déversées sur les réseaux sociaux. En parallèle, jamais il n'y aura eu autant de campagnes de dénigrement de notre activité par les antisystèmes montrant s'il en était encore besoin, que nous devons être et rester solidaires, quel que soit le mode de chasse qui est pris pour cible.

La vénerie est pour l'instant en première ligne mais ne nous leurrions pas, d'autres pans de la chasse française seront attaqués par ces antispécistes, pseudo végans et autres welfaristes. Notre passion, notre art de vivre méritent bien une union sans faille au sein de notre réseau, que nous soyons chasseur de petit gibier, de grand gibier, avec ou sans chien...

**Loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019
portant création de l'OFB**

- Les règles suivantes doivent être observées :
 - Le port obligatoire du gilet fluorescent pour les chasseurs en action collective de chasse à tir au grand gibier.
 - La pose de panneaux de signalisation temporaire sur ou à proximité immédiate des voies publiques lors des actions collectives de chasse à tir au grand gibier.
 - Une remise à niveau décennale obligatoire portant sur les règles élémentaires de sécurité pour les chasseurs selon un programme défini par la Fédération nationale des chasseurs.






10 Assemblée générale 2020 Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente

2019 restera comme l'année de la réforme de la chasse française au niveau national, sujet dont je laisse le soin au Président de vous broser les grandes lignes et les conséquences directes et indirectes à notre niveau. D'un point de vue de la sécurité publique, la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office Français de la Biodiversité, modifiant les missions des Fédérations des Chasseurs et renforçant la police de l'environnement prévoit désormais à son article 13 les trois points suivants : le port obligatoire du gilet fluorescent en battue, la pose de panneaux de signalisation en batte et une formation obligatoire pour tous les chasseurs tous les 10 ans. Notre Secrétaire Général Adjoint vous en dira plus sur ce dernier point.

Chacun d'entre vous a pu se rendre compte qu'une page se tournait à la FDC16 avec d'importants mouvements de personnels. En effet, notre ancien Directeur, Pascal DOUTAU et de notre ancienne Comptable, Marinette DESLIAS ont fait valoir leurs droits à la retraite et leurs départs ont été l'occasion de mettre à plat notre organisation interne.

Pour la gestion financière, nous avons anticipé ce départ et aujourd'hui le poste est opérationnel. Notre Trésorier vous exposera d'ailleurs les principales évolutions dans notre organisation avec des changements importants que ce soit :

- L'externalisation du volet social et de la gestion de la paie à un cabinet spécialisé,
- Le contrôle à toutes les étapes de comptabilisation,

De cet audit interne réalisé par le nouveau Directeur validé par les membres du Conseil d'Administration, des signes forts ont été actés avec une volonté de renforcer la cohésion au sein des services et rendre plus fonctionnel le travail au quotidien. Rapidement, cette réorganisation s'est traduite par une nouvelle répartition des tâches et des missions dans un souci d'efficacité et de réactivité, le point d'orgue restant la qualité du service rendu aux adhérents. Des binômes ont ainsi été constitués avec un titulaire et un suppléant pour chaque grande thématique permettant ainsi la continuité du service tout au long de l'année. Dans la foulée, de nouvelles affectations des bureaux ont été validées et la gestion du standard téléphonique a été revue pour être plus efficiente.

Le système de chauffage défectueux n'étant plus fonctionnel, la FDC16 a lancé un diagnostic énergétique du siège social afin d'envisager des travaux pour solutionner ce problème. Des travaux de chauffage et d'isolation ont été lancés dès l'été 2019. Ils ont été financés via un prêt bancaire souscrit auprès du Crédit Agricole Charente Périgord.

Le hall d'accueil a été repensé et réaménagé pour être plus fonctionnel. Une machine à café et une fontaine à eau y ont été installés pour vous proposer une réception de qualité, plus chaleureuse que par le passé, lors de votre venue à la maison de la chasse et de la nature de la Charente.

Un écran tactile interactif, véritable support et vecteur de communication diffusant de l'information en temps réel, servant à promouvoir nos actions fédérales orne désormais notre hall d'accueil. A ce jour, il nous reste la décoration à finaliser avec l'installation de tableaux, peintures et autres photographies. Je crois pouvoir vous annoncer que tout ceci devrait être finalisé et opérationnel pour l'été 2020.



En ce qui concerne la Commission Communication, l'année 2019 a été consacrée à faire un véritable état des lieux des produits de communication (goodies, gadgets...) et de la stratégie à développer par la FDC16 dans les années à venir. Investir dans ce domaine va devenir une nécessité tant au niveau des décideurs que du grand public.

Le constat partagé du manque de lisibilité et d'identification de notre structure via notre logo actuel, « Chasseur Côté Charente » a amené le Conseil d'Administration à vouloir en changer. Un rapprochement est en cours avec la Fédération Nationale des Chasseurs afin de pouvoir reprendre et personnaliser la charte graphique nationale avec le fameux arbre de vie. Nous allons également dans le même temps, changer de nom de domaine pour notre communication en reprenant celui de notre site internet www.fdc16.com en lieu et place de www.chasseurcotecharente.com. En parallèle, nous allons créer de nouvelles boîtes mails plus professionnelles selon le modèle suivant (prenom.nom@fdc16.com). Ne vous inquiétez pas, une redirection automatique des anciennes adresses de messagerie sera réalisée lors du déploiement du nouveau nom de domaine afin de ne pas perdre d'informations.

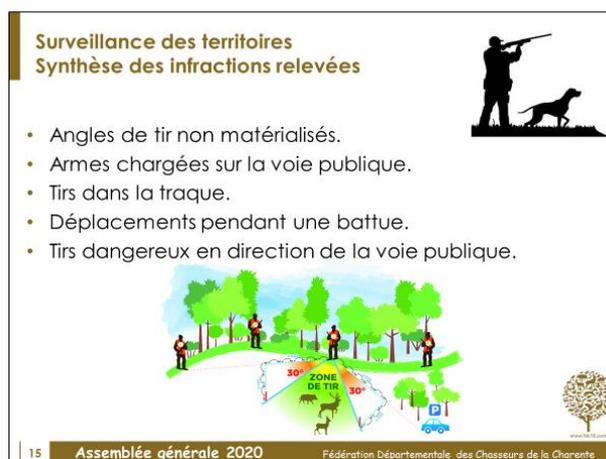
Les contrats de location des photocopieurs ont été mis à jour suite à une mise en concurrence réalisée auprès de plusieurs fournisseurs. Une rationalisation des matériels d'impression utilisés jusque-là a été opérée pour optimiser les coûts.



Les contrats de téléphonie (fixe et mobile) et d'internet ont également fait l'objet de négociations avec notre fournisseur historique afin d'adapter les forfaits aux besoins actuels de la FDC16. La fibre optique a été installée en début d'année 2020 et sans l'épidémie de COVID19, elle aurait été raccordée. Soyez assuré que dès que la situation le permettra, la dernière intervention sera réalisée afin de vous permettre de vous connecter beaucoup plus rapidement. Ainsi, vous pourrez profiter de tous nos outils et notamment de Rétrovoir pour les plans de chasse, la saisie des prélèvements, les validations du permis de chasser, l'inscription aux formations...

Grâce aux démarches entreprises par la Fédération Régionale des Chasseurs de Nouvelle Aquitaine, la FDC16 a pu s'équiper avec du matériel performant en visioconférence, matériel qui a été testé et utilisé massivement dans le cadre de la pandémie de COVID19.

Pour ce qui est de notre parc automobile, après une analyse précise du coût actuel de la location longue durée, il a été décidé d'arrêter ce mode de fonctionnement en revenant à une acquisition de véhicules sur fonds propres. Les Volkswagen Caddy ont été remplacés par des Dacia Duster plus adaptés à nos besoins et d'un coût inférieur. Ces nouveaux véhicules ont été financés via un prêt bancaire souscrit auprès du Crédit Agricole Charente Périgord.



Du côté des missions relatives à la surveillance des territoires et à la police de la chasse, 26 tournées ont été réalisées par les six agents de développement assermentés de la FDC16 où pas moins de 380 chasseurs ont été contrôlés sur 402 territoires de chasse différents. Outre 44

avertissements oraux et 4 avertissements écrits adressés, 14 infractions ont été relevées par timbre amende (contravention de 4^{ème} classe) pour le non-respect des règles en matière de sécurité publique et d'organisation de battues de grand gibier :

- Des angles de tir non matérialisés.
- Des armes chargées sur la voie publique.
- Des tirs dans la traque.
- Des déplacements pendant une battue.
- Des tirs dangereux en direction de la voie publique.



Les activités de la FDC16 sont diverses et variées avec toujours à l'esprit, la défense de la chasse et des chasseurs, la volonté de vous informer presque en temps réel et de vous délivrer un message le plus clair possible avec une communication adaptée de plus en plus dématérialisée. L'actualité de ces dernières semaines nous confortent dans notre choix de créer un lien permanent avec vous via notre site internet, via nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter...), via nos newsletters et autres mails, via les SMS en limitant au maximum l'utilisation du papier et en le remplaçant par des procédures dématérialisées. Nous allons continuer à investir dans ce domaine dans les années à venir pour être complètement opérationnels dans ce nouveau domaine.



Vous allez recevoir dans les prochains jours vos devis de renouvellement du permis de chasser 2020-2021 avec les nouveaux tarifs de validations départementales et nationales et vous pourrez découvrir que cette année, au chapitre des nouveautés, la FDC16 donnera la possibilité aux chasseurs qui le souhaitent de payer leur validation en plusieurs fois. Les conditions particulières de souscription au paiement fractionné vous seront fournies avec le courrier d'accompagnement du bon de commande signé de notre Président.

Pour conclure, vous l'aurez compris dans mon intervention, nous entrons dans une nouvelle ère, avec des outils modernes qui nous permettront de mieux vous informer, de pouvoir répondre à toutes les sollicitations que nous ne recevons aujourd'hui et cela à moindre coût. C'est aussi de mieux argumenter nos positions avec des chiffres et des faits précis pour mieux défendre notre activité et nos chasseurs dans un contexte peu favorable à la ruralité. Certes, il va falloir que nous nous adaptions, c'est un bouleversement dans nos habitudes, nous n'avons pas le choix, ainsi va la vie.

La chasse prend un grand virage que ce soit européen, nous l'avons vu avec la peste porcine, que ce soit au niveau national, avec des échanges et une restructuration au plus haut niveau, nous ne pouvons donc pas y échapper. Vous pouvez compter sur votre Fédération, votre Président, votre Conseil d'Administration, le personnel fédéral pour défendre vos intérêts, la chasse en général sans oublier ceux qui nous permettent de profiter de cet environnement, agriculteurs, forestiers, et ceux qui comme nous, inspirent à profiter de cette espace, tout en se respectant mutuellement.

Vous l'aurez remarqué, ce rapport d'activités est riche et transversal. C'est désormais le moment de l'approuver.

Résolution n°4 : approbation du rapport d'activité

- Approuvez-vous le rapport d'activité tel qu'il vous a été présenté ?



53 Assemblée générale 2020 Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente

Résolution n°4 : approbation du rapport d'activité

Approuvez-vous le rapport d'activité tel qu'il vous a été présenté ?

Résultat du vote :